

DECISION DU PRESIDENT

Date de Notification	Date d’Affichage 15/11/2022	N° de décision 2022-446	Direction des Sports
----------------------	--------------------------------	----------------------------	----------------------

Objet : Convention de sponsoring entre la Communauté d’Agglomération de Meaux et la Société WIAME concernant une participation à l’achat des médailles finisher offerte aux participants de la course Trail des Soldats de la Marne à hauteur de 7008 € .

Le Président de la Communauté d’Agglomération du Pays de Meaux,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-10,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 2 Juin 2020 transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Meaux et affichée le 4 Juin 2020, donnant délégation au Président des attributions énumérées à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la nécessité de faciliter la mise en place des manifestations sportives de la Direction des Sports pour l'année 2022.

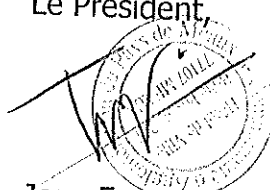
DECIDE

ARTICLE 1 – Est autorisée la signature d'une convention de sponsoring entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Société WIAME, Zac du Hainault – 77260 Sept Sorts, concernant une participation au Trail du Soldat de la Marne.

ARTICLE 2 – Le Sponsor, « la Société » WIAM s'engage à prendre en charge les médailles finisher offerte aux participants de la course Trail des Soldats de la Marne à hauteur de 7008 €.

ARTICLE 3 – La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations du Conseil Communautaire portant sur les mêmes objets.

Fait à Meaux, le 15.11.2022
Le Président,



Jean-François COPÉ